

Responsable National des Compétitions

Nomination et positionnement hiérarchique

Le Responsable National des Compétitions – RNC des Arts Martiaux Vietnamiens – AMV est nommé par le Directeur Technique National – DTN pour une saison sportive.

Il peut être renouvelé dans ses fonctions.

Il rend compte de son activité au DTN au mois de mai de chaque saison sportive (ou au plus tard après la dernière compétition) et propose les éventuelles améliorations à apporter au règlement d'arbitrage et des compétitions.

Il travaille en coordination avec le Responsable National de l'Arbitrage- RNA, le Service Compétitions et le référent en charge des AMV.

Missions

Le Responsable National des Compétitions est chargé :

- D'établir le programme des compétitions inscrites au calendrier AMV. Ce programme doit être établi au plus tard 8 semaines avant l'évènement ;
- De communiquer les besoins en surfaces de compétition et leur agencement aux responsables du site d'accueil et aux membres de la Commission Sportive ;
- De procéder à l'ouverture des inscriptions auprès du Service Compétitions de la Fédération ;
- De recueillir les inscriptions à la date de clôture ;
- De procéder aux tableaux et ordres de passages le jour de la compétition ;
- D'organiser le contrôle administratif et les pesées éventuelles avant les compétitions ;
- De fournir les résultats de la compétition dans les 3 jours suivants la compétition ;
- D'établir un compte-rendu du déroulement de la compétition ;
- D'animer le réseau des Responsables Techniques Régionaux - RTR.

Il contribue chaque saison à l'établissement du programme d'activités et à leur planification avec l'ensemble des membres de la commission d'organisation des compétitions et événements sportifs des AMV.

Indemnisation

En contrepartie de cette activité, le Responsable National des Compétitions perçoit une indemnité journalière au taux en vigueur par journée de compétition, complétée d'une journée de préparation par journée de compétition.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par la fédération.